



Élection aux Commissions Administratives Paritaires Inria (CAP)



- Par voie postale avant le 4 décembre 2014 -

La plupart des changements dans notre carrière passent par ces commissions !

Que sont les CAP ?

Composées à parité de représentants élus et de représentants de l'administration, les Commissions Administratives Paritaires sont **des instances essentielles de notre vie professionnelle**.

Elles interviennent nationalement et pour chaque corps (IR, IE, AI, TR, AJT) sur :

- les **promotions** (changement de classe ou de corps) **et avancements** accélérés d'échelon,
- les **titularisations**,
- les demandes de **mutations**, de **détachements**, de **disponibilités**, de **réintégrations**,
- les litiges liés aux refus de **temps partiel**, d'autorisation d'absence et de **formation**,
- les mesures disciplinaires,
- les suppressions de **primes**.

Que font les élu(e)s SNTRS-CGT ?

Les élu(e)s du SNTRS-CGT sont **les plus actifs et les plus présents au quotidien à nos côtés**.

Par leur grande disponibilité, ils nous **écoutent**, nous **conseillent** et nous **accompagnent** dans la résolution de nos difficultés professionnelles individuelles ou collectives.

Indépendants de la direction, les élu(e)s du SNTRS-CGT agissent **librement** et avec **transparence**.

Ils interviennent pour défendre et faire progresser nos **droits individuels** et **collectifs**.

Dans les CAP, **contrairement à la direction de l'Inria** qui privilégie les fonctions managériales, les élu(e)s du SNTRS-CGT valorisent aussi :

- **les compétences techniques** des agents,
- **l'expérience**,
- **l'esprit d'équipe**,
- l'investissement dans la **vie collective** de l'institut
- et prennent en compte le **blocage de carrière**.

Pourquoi le SNTRS-CGT ?

Pour défendre ses intérêts individuels et collectifs et avoir des perspectives de progrès social, il faut être organisés. Le SNTRS-CGT pratique un syndicalisme d'action, de revendication et de proposition, ancré sur les besoins actuels des salariés ; un syndicalisme de solidarité, de liberté et de démocratie.

Les élu(e)s du SNTRS-CGT ont été en première ligne ces dernières années pour défendre nos droits à tous. Ils ont besoin d'une forte participation et d'un bon résultat aux élections pour avoir la légitimité et l'influence nécessaires à leurs actions.

Que revendique le SNTRS-CGT ?

- l'augmentation des possibilités de changement de corps pour toutes les catégories de personnel,
- la mise en place d'une nouvelle grille de salaires cohérente, avec des revalorisations indiciaires fortes et la suppression des barrages de corps et de grades,
- l'amélioration des statuts avec augmentation des possibilités de réduction d'échelons, en particulier pour la catégorie C,
- un système d'évaluation professionnelle des ITA qui dépasse l'appréciation actuellement faite par la seule hiérarchie immédiate, afin de permettre une meilleure reconnaissance de la qualification et faire reculer l'arbitraire,
- des emplois sur poste et des titularisations,
- la résorption de la précarité et l'arrêt des suppressions de postes (IGAENR, Réorganisations...)

Depuis quelques années, l'action des élu(e)s est entravée par la direction qui limite le nombre de dossiers proposés en CAP.

Pour vous défendre, vous avez besoin d'élu(e)s efficaces.

Votez pour les candidat(e)s du SNTRS-CGT !

<p><u>CAP Ingénieurs de recherche IR1 – IR2</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Edmonde Duteurtre (Siège - Rocquencourt)• Lisette Calderan (Siège - Rocquencourt)• Florian Dufour (Siège - Grenoble)• Pascale Laurent (Rennes) • Guillaume Rousse (Siège - Rocquencourt)• Mylène Henneton-Crépin (Siège - Rennes)• Soraya Arias (Grenoble)• Denis Buffenoir (Siège - Rocquencourt)	<p><u>CAP Assistants ingénieurs AI</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Laurent De Moya (Siège - Rocquencourt)• Catherine Rapin (Grenoble)• Alice Decarpigny (Lille)• Valérie François (Sophia)
<p><u>CAP Ingénieurs d'études IE1 – IE2</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Ludovic Bellier (Siège - Grenoble)• Hélène Lowinger (Saclay)• Patrick Etienne (Nancy)• Didier Chassignol (Siège - Grenoble) • Arnaud Minvielle (Lille)• Brigitte Briot-Thorey (Rocquencourt)• Ana-Maria Militan (Grenoble)• Nathalie Flammang (Siège - Nancy)	<p><u>CAP Techniciens de la recherche TRE-TRS-TRN</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Cécile Bouton (Rennes)• Gilles Scagnelli (Rocquencourt)• Catherine Mannarino (Sophia)• Philippe Aoustin (Rennes) • Fanny Gaudé-Cousinard (Sophia)• Nelly Maloisel (Rocquencourt)• Gisèle Zimol (Sophia)• Ramon Martin (Siège - Rocquencourt) • Matthieu Ménard (Nancy)• Aurore Hermant (Lille)• Alain Crenn (Rennes)• Diane Courtiol (Grenoble)

Attention : ce vote est uniquement par voie postale

**N'attendez pas la date limite, votez dès réception du matériel électoral
Date limite de réception des votes le jeudi 4 décembre.**

Sans radiation, ni ajout sous peine de nullité